Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 92 (1965)

Heft: 1-2

Artikel: Bons mots et devinettes

Autor: Favre, Denis

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-233844

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Autour d'un jubilé

Nous apprenons avec plaisir que Mme et M. Edouard Florey, de Vissoie, viennent de fêter leurs 40e année de mariage.

Cette fête jubilaire a été célébrée dans l'intimité familiale, en présence des enfants, petits-enfants et parents.

Ancien président de la Croix d'Or valaisanne, instructeur cantonal des sapeurs-pompiers, membre du Comité cantonal des patoisants, M. Edouard Florey a été le grand animateur du groupe patoisant et des costumes dans sa commune. En 1962 il présida, avec distinction et compétence, le Comité d'organisation de la Fête cantonale de Vissoie.

M. Florey a la chance d'être très bien secondé par sa digne compagne.

Le « Conteur romand » est heureux de remercier M. Florey pour son dévouement à nos belles traditions. Il lui adresse, ainsi qu'à son excellente épouse, ses sincères félicitations à l'occasion des 40 ans de leur mariage.

Bons mots et devinettes

Quelle est la chose que l'on commence par la fin ?

C'est un bon repas (il commence par la faim).

Plusieurs jeunes filles étrangères ont excursionné en Suisse. Rentrant dans leur pays, elles sont interpellées par un douanier:

- Avez-vous quelque chose à déclarer ?
- Non, répondent-elles, bien qu'elles rapportent des truffes déterrées au cours de leur promenade. Le douanier n'insistant pas, elles se sauvent.

Sachant qu'elles entraient en fraude 6 kilos de truffes et que ce comestible est taxé 136 fr. par 100 kilos, peut-on connaître le nombre et la nationalité des délinquantes?

 $\frac{136\times 6}{100}=8 \text{ fr. 16 ont échappé au fisc.}$ Ces jeunes filles étaient donc huit Françaises.

Quel est le fruit que les poissons aiment le moins ?

C'est la « pêche »!

Denis Favre.

LAVANCHY SA

Transports et voyages internationaux

LAUSANNE VEVEY MORGES